

Keyrus SA : Approbation du projet de transfert de la cotation des titres sur le marché Euronext Growth à Paris par l'Assemblée Générale Mixte

Levallois-Perret, le 5 janvier 2021 – **Keyrus**, acteur international dans les domaines de la Data Intelligence, du Digital ainsi que du Conseil en Management et Transformation des entreprises, et dont les titres sont cotés sur le Compartiment C d'Euronext à Paris, annonce que ses actionnaires, lors d'une Assemblée Générale Mixte tenue le 23 décembre 2020, ont approuvé le projet de transfert de la cotation de ses titres sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris (Euronext Growth).

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, mardi 5 janvier 2021, a décidé la mise en œuvre de ce transfert, lequel interviendra dans un délai minimum de 2 mois après l'Assemblée Générale Mixte tenue le 23 décembre 2020. Sous réserve de l'accord d'Euronext Paris SA, cette cotation directe s'effectuera par le biais d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes de la Société, sans émission d'actions nouvelles.

Motifs du transfert

La Société avait annoncé le 18 novembre 2020 son intention de transférer la cotation de ses actions sur Euronext Growth, afin notamment de permettre à **Keyrus** d'être cotée sur un marché plus approprié à la taille de la Société et de simplifier son organisation et ses procédures, tout en continuant à bénéficier des attraits des marchés financiers. Ce transfert s'inscrirait également dans la continuité des efforts de réduction des coûts de fonctionnement du Groupe réalisés au cours de l'exercice 2020.

Keyrus réunit les conditions d'éligibilité requises pour bénéficier d'un tel transfert, à savoir notamment une capitalisation boursière inférieure à un milliard d'euros et un flottant supérieur à 2,5 millions d'euros.

Keyrus sera accompagnée dans son transfert sur Euronext Growth Paris par CIC Market Solutions en tant que Listing Sponsor.

Conséquences du transfert (liste non exhaustive)

Conformément à la réglementation en vigueur, la Société a informé ses actionnaires des conséquences potentielles d'un tel transfert :

En matière d'information financière périodique :

- Les comptes annuels (comptes sociaux et comptes consolidés), le rapport de gestion ainsi que les rapports annuels des commissaires aux comptes seraient publiés au plus tard dans les quatre mois de la clôture.
- Les comptes semestriels et un rapport d'activité seraient publiés au plus tard dans les quatre mois de la clôture (au lieu de 3 mois actuellement) avec un examen limité par les commissaires aux comptes. Ces modalités de publication des comptes semestriels prendraient effet dès les comptes semestriels au 30 juin 2021.
- La société disposerait d'un libre choix en matière de référentiel comptable (français ou IFRS) pour l'établissement de ses comptes consolidés.

En matière d'information permanente :

- Euronext Growth étant un système organisé de négociation, la Société demeurerait soumise aux dispositions applicables en matière d'information permanente du marché et plus particulièrement aux dispositions du règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marchés.
- En outre, les dirigeants (et les personnes qui leur sont liées) de la Société demeureront soumis à l'obligation de déclarer les opérations qu'ils réalisent sur les actions et titres de créance de la Société.

En termes de protection des actionnaires minoritaires :

- Les sociétés cotées sur Euronext Growth ne doivent communiquer au marché en termes d'évolution de l'actionnariat que les franchissements de seuils (à la hausse ou à la baisse), des seuils de 50% et 95% du capital ou des droits de vote.
- Sauf dérogation, la protection des actionnaires minoritaires de la Société est assurée sur Euronext Growth par le mécanisme de l'Offre Publique Obligatoire en cas de franchissement, directement ou indirectement, seul ou de concert, du seuil de 50% du capital ou des droits de vote.
- Toutefois, tant le droit des offres publiques que les obligations de déclaration de franchissement de seuils et les déclarations d'intention applicables aux sociétés admises à la négociation sur un marché réglementé seront maintenus pendant trois ans à compter de l'admission des actions de la Société sur Euronext Growth.

Enfin, la Société attire l'attention sur le fait qu'il pourrait résulter du transfert sur Euronext Growth une évolution de la liquidité du titre différente de la liquidité constatée depuis le début de la cotation des actions Keyrus sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

Calendrier indicatif du projet de transfert sur Euronext Growth (sous réserve de l'accord d'Euronext Paris SA)

L'admission des titres de **Keyrus** sur Euronext Growth interviendra dans un délai minimum de deux mois après l'**Assemblée Générale tenue le 23 décembre 2020**.

- Réunion ce jour du Conseil d'administration décidant de mettre en œuvre l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte
- Demande auprès d'Euronext Paris SA de radiation des titres de la Société du marché réglementé d'Euronext à Paris et demande concomitante d'admission directe des titres sur Euronext Growth, et

- Publication du communiqué de presse relatif à la décision définitive de demande de transfert sur Euronext Growth Paris.

Au plus tôt le 23 février 2021 :

Admission des titres **Keyrus** sur Euronext Growth et radiation des titres **Keyrus** du marché réglementé d'Euronext à Paris.

À PROPOS DU GROUPE KEYRUS

Keyrus - Activités Grands Comptes

Acteur international du conseil et des technologies, spécialiste de la Data et du Digital, **Keyrus** a pour mission d'aider les entreprises à tirer profit du paradigme de la Donnée et du Numérique pour accroître leur performance, faciliter et accélérer leur transformation et générer de nouveaux leviers de croissance et de compétitivité.

Plaçant l'innovation au cœur de sa stratégie, **Keyrus** développe une proposition de valeur unique sur le marché autour d'une offre novatrice qui s'appuie sur la combinaison de trois expertises majeures et convergentes :

- **Data Intelligence :**
Data Science – Intelligence Artificielle - Big Data & Cloud Analytics – Business Intelligence – EIM – CPM/EPM
- **Digital Experience :**
Innovation & Stratégie Digitale – Marketing Digital - DMP & CRM – Commerce Digital – Performance Digitale – User Experience
- **Conseil en Management & Transformation :**
Stratégie & Innovation – Transformation Digitale – Pilotage de la Performance – Accompagnement des Projets

Absys Cyborg – Activités Mid-Market

Absys Cyborg est spécialiste de l'édition et l'intégration de solutions de gestion :

- **Logiciels de gestion, ERP et CRM**
- **Hébergement & Services managés**
- **Solutions collaboratives**
- **Reporting & Décisionnel**
- **Conseil, Pilotage AMOA, Stratégie IT**

Absys Cyborg est l'intégrateur leader des solutions Sage et Microsoft et se positionne en tant qu'expert reconnu sur l'ensemble des lignes de produits de l'éditeur Sage (Sage 100, Sage Paie, Sage FRP 1000, Sage X3) et de Microsoft Dynamics.

Présent dans 20 pays et sur 4 continents, le Groupe **Keyrus** emploie 3000 collaborateurs.

Keyrus est coté sur le compartiment C de l'Eurolist d'Euronext Paris
(Compartiment C/Small caps – Code ISIN: FR0004029411 – Reuters: KEYR.PA – Bloomberg: KEY: FP)

Plus d'informations sur www.keyrus.fr